



LA PRÉVENTION DES INCIVILITÉS EN MATIÈRE DE PROPRETÉ URBAINE

Objectifs

- Être capable d'identifier le mécanisme des incivilités sur l'espace public et envers les agents de la propreté
- Être capable d'utiliser le cadre réglementaire
- Être capable de mettre en œuvre des dispositifs d'actions opérants pour les limiter au maximum

Contenu

- Le mécanisme des incivilités sur l'espace public et envers les agents de la propreté
- Le cadre réglementaire
- Les dispositifs d'actions opérants pour les limiter au maximum
- L'implication et les initiatives citoyennes
- L'apport des sciences humaines, cognitives et de la psychologie sociale et environnementale
- Les retours d'expériences (vidéos et supports techniques)

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel

Moyens et outils : Pour la partie théorique, salle équipée d'un vidéoprojecteur, tableau blanc.

Pratiques : L'animation s'appuiera sur des techniques pédagogiques actives et veiller à rendre concret / opérationnel les apports théoriques.

Méthodes et outils d'évaluation

Évaluations finales : QCM et observation de la mise en pratique.

Attestation de la formation

Individuelle, transmise en fin de session de formation.

PRÉREQUIS

Aucun

PUBLIC

La formation s'adresse aux responsables et agents de propreté des espaces publics.

DURÉE DE LA FORMATION

12 heures – 2 jours *théorique*

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS


1400€

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05